

Plus d'une personne sur 3 hospitalisée après un accident est un conducteur de deux-roues

Le 19 novembre, c'est la journée mondiale de commémoration des victimes de la route

Ces 10 dernières années, plus de 55.000 personnes ont été gravement blessées dans un accident, soit l'équivalent d'une ville comme Verviers ou Woluwe Saint-Lambert ! Et les conducteurs de deux-roues sont parmi les plus touchés. Selon une nouvelle étude de l'institut Vias, plus de 37% des usagers de la route qui passent au moins une nuit à l'hôpital après un accident sont des cyclistes ou des conducteurs de deux-roues motorisé. Dans plus d'un cas sur 4, il s'agit d'une grave blessure. La journée mondiale de commémoration des victimes de la route est l'occasion de rappeler les conséquences que peuvent avoir les accidents de la route sur les victimes.

On parle souvent des personnes décédées dans un accident de la route. Mais il y a également d'autres victimes qui subissent les conséquences d'un accident tout au long de leur vie. Parmi elles, les conducteurs de deux-roues sont particulièrement concernés. Ainsi, plus de 20.000 d'entre eux ont été gravement blessés dans un accident de la circulation ces 10 dernières années, sur un total de 55.000 victimes. Ils représentent donc plus d'un tiers (36%) des usagers grièvement blessés, alors que les cyclistes et les deux-roues motorisés ne parcourent respectivement que 6% et 1% des kilomètres en Belgique.

Une nouvelle étude de l'institut Vias s'est penchée sur le type de blessures qu'encourent les deux-roues et les conséquences pratiques des accidents.

1) Résultats de l'étude « Rekoever »

L'institut Vias a analysé les données issues des urgences de tous les hôpitaux de Belgique. C'est la toute première fois qu'une étude d'une telle ampleur est réalisée en Belgique.

Les cyclistes représentent au moins 26% des usagers hospitalisés après un accident de la route et les deux-roues motorisés, 11%.

Des blessures plus graves pour les seniors

Plus le cycliste est âgé, plus les conséquences de son accident sont importantes. Cette relation entre âge et gravité des blessures est moins évidente pour les deux-roues motorisés. Globalement – et certainement pour les usagers plus jeunes – les conséquences des blessures sont plus sévères pour les deux-roues motorisés que pour les cyclistes.

Une voiture impliquée ? Risque de décès multiplié par 5

L'implication d'un véhicule motorisé dans l'accident (15% de toutes les hospitalisations de cyclistes) aggrave les conséquences pour le cycliste. Le risque de décès est alors multiplié par 5, la gravité des blessures augmente de plus de 30% et la durée du séjour passe à 11 jours en moyenne contre 7 lorsqu'aucun véhicule motorisé n'est impliqué.

La tête pour les cyclistes ; les membres inférieurs pour les motards

En ce qui concerne le type de blessures, les parties les plus fréquemment touchées pour les cyclistes sont la tête (35%), les membres supérieurs (28%), les membres inférieurs (19%) et le torse (10%). Pour les conducteurs des deux-roues motorisés, il s'agit plutôt des membres inférieurs (33%), des membres supérieurs (25%), de la tête (19%) et du torse (15%)

2) Résultats de l'étude « MyLAC »

« *My Life After the Crash* » est un projet européen dans lequel des victimes de la route issues de 20 pays européens ont été contactées via des associations de soutien aux victimes de la route ou d'aide au handicap. Le but était de répertorier les nombreuses conséquences des accidents dans tous les domaines.

Plus de deux tiers des conducteurs de deux-roues (67%) victimes d'un accident ayant participé à cette étude ne récupéreront jamais totalement après l'accident.

Conséquences professionnelles

Pour un cycliste sur 20 (5%) ayant participé à l'étude et un motard sur 10 (10%), au moins un proche a dû arrêter de travailler pour le soigner. Plus de 6 cyclistes sur 10 (61%) et près de la moitié des motards (45%) impliqués dans un accident doivent aussi arrêter leur activité professionnelle pendant un moment; 11% d'entre eux arrêtent même définitivement de travailler ou d'étudier.

Conséquences financières

Les conséquences financières sont évidemment très importantes. Pour 1 cycliste sur 7 (14%) et pour 1 conducteur de deux-roues motorisé sur 5, la perte de revenu engendrée par l'accident dépasse 1000 € par mois.

Conséquences sur le lieu de vie

Après l'accident, un cycliste sur 10 (10%) et un usager de deux-roues motorisés sur 5 (21%) ont dû déménager dans une autre habitation plus adaptée à leur situation médicale.

Conclusion

Les conséquences d'un accident de la route ne sont pas uniquement médicales. Les victimes et leur entourage en ressentent les conséquences toute la vie dans de nombreux domaines, y compris au niveau psychologique et financier. Si tous les usagers ont à faire face à ces terribles retombées, les conducteurs de deux-roues semblent payer particulièrement un lourd tribut. Leur plus grande vulnérabilité explique leur implication plus importante dans les accidents graves.

Karin Genoe, administrateur délégué de l'IBSR : « *A l'occasion de cette journée du souvenir des victimes de la route, nous pensons bien évidemment à toutes les personnes qui ont perdu la vie dans la circulation. Il ne faut toutefois pas oublier que d'innombrables victimes ont survécu à un accident mais sont marquées pour le reste de leur vie, plongeant de nombreux amis et proches dans une souffrance extrême. Parmi ces victimes, les conducteurs de deux-roues sont particulièrement touchés.* »

Personne de contact :

Benoît Godart, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Vias Institute
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411